

ANNEXES  
ANNEXE I  
COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente-Maritime	Saint-Mard	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.
Charente-Maritime	Saint-Médard-d'Aunis	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.
Charente-Maritime	Saint-Pierre-La-Noue	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale: - sa magnitude est supérieure à 5; - et son intensité macro-sismique (EMS-98) est égale ou supérieure à VI sur le territoire de la commune.
Sèvres	Épannes	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Prin-Deyrançon	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Rochénard (La)	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Val-du-Mignon	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	1	Le phénomène présente une intensité anormale: la magnitude du séisme est supérieure à 5 et son intensité macro-sismique (EMS-98) est significative sur une partie du territoire de la commune.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance demandée	Date de fin de la période de reconnaissance demandée	Motivations de la décision
Deux-Sèvres	Saint-Aubin-le-Cloud	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Christophe-sur-Roc	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Gelais	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Georges-de-Noisné	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Georges-de-Rex	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Germier	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Jacques-de-Thouars	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.
Deux-Sèvres	Saint-Jean-de-Thouars	Séismes	16/06/2023	17/06/2023	Le phénomène ne présente pas les caractéristiques cumulées d'un séisme d'intensité anormale : - sa magnitude est supérieure à 5 ; - mais son intensité macro-sismique (EMS-98) est strictement inférieure à VI sur le territoire de la commune.